

venue. On y remarque surtout l'orme (*ulmus Americana*) arbre de première grandeur qui ne croit que dans les terrains fertiles, le frêne (*fraxinus americana*), qui n'indique pas moins que l'orme la fertilité du sol, le cèdre (*thuja occidentalis*) arbre odorant, que son incorruptibilité rend précieux, le sapin (*abies balsamea*), d'où suinte une gomme connue sous le nom de baume du Canada, et qui peut être une source de revenus non à dédaigner pour ceux qui savent la recueillir en temps favorable du croissant de la lune ;—une personne expérimentée peut gagner ainsi \$2.00 par jour—l'épinette blanche (*picea alba*), l'épinette rouge (*larix americana*) et le pin (*pinus strobus*), devenu rare, lui, depuis le temps où les grands " Bourgeois " ont accaparé, presque sans contrôle aucun, les richesses de nos forêts vierges.

Un des plus jolis endroits, sur le chemin Chapleau, entre la Chûte et le Nominique est le lac Lacoste ; plus loin, grandit sur le bord de la route, le village de l'Annonciation. Entre ce village et le Nominique s'étend un pays assez plat et qui n'offrirait pas de grandes difficultés à la construction d'un chemin de fer.

Le village de St-Igace-du-Nominique est connu. Voyageurs et littérateurs en ont déjà donné des descriptions parfaites. Fondé, il y a une douzaine d'années, il s'est rapidement développé, grâce à l'initiative des PP. Jésuites, et aux colons qui ont fait dans les alentours de larges défrichements. Les Chanoines Réguliers y poursuivent aujourd'hui l'œuvre commencée par les Jésuites, et les colons sont plus que jamais remplis d'espérance. En voilà qui soupirent, et avec raison croyons-nous, après un chemin de fer !

La nature du sol ne varie guère depuis le canton Marchand jusqu'à celui de Loranger, il reste encore le long du chemin Chapleau un bon nombre de *lots* vacants. C'est là qu'on remarque les fermes des Messieurs Nantel, celle de Sir Alexandre Lacoste, et à l'entrée du canton Loranger, celle de MM. Wilson et de Bellefeuille.

Plusieurs chutes, des torrents et des rivières qui traversent ces cantons fourniraient de magnifiques puissances motrices, et serviraient aisément à l'exploitation de moulins et de scieries. Dans le canton Grandison, par exemple, à cinq ou six milles au Nord-Est du *Montreal & Western*, se trouve une jolie chute de 25 à 30 pieds de hauteur sur 75 pieds de largeur. Dans la rivière où se déverse le lac Tremblant, à quatre milles du *Montreal & Western*, et près du lac, s'en trouve une autre de 25 pieds de hauteur, et de 60 de largeur, une autre encore, de même puissance, à 9 milles de la Chûte-aux-Iroquois. A 7 milles du même endroit,

aux l
teur.
que
a fou
qu'on
seron
born
quan

sage.
la fr
le "
color
Nous
l'Ori

facile
mon
de g
enco
sur t
toute
étab
de la
min
tout
pour

quan

de 1
rem
et p
sera
bon
le m